

## Le hameau de Saint-Antoine

Saint-Antoine présente des spécificités architecturales et urbaines résultant de l'histoire de son développement :

- des ensembles bâtis correspondant à diverses « campagnes » ou grosses propriétés agricoles et rurales,
- de belles habitations sur la colline, construites au milieu de grandes parcelles et/ou anciennes oliveraies,
- des secteurs pavillonnaires récents,
- de vastes zones commerciales.



## II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

### II.3.1. Les hameaux-villages de L'Isle Saint-Antoine



## Le hameau de Petit-Palais

Bien que distant de plusieurs kilomètres du centre de la ville de L'Isle sur-la-Sorgue, le hameau de Petit-Palais fait partie de la commune.

(Le) Petit-Palais se présente comme un hameau relativement petit, encore bien préservé de l'étalement pavillonnaire récent, regroupé autour de son école et de quelques commerces..

Il est connu localement pour son marché paysan le samedi matin entre avril et décembre. Son tissu associatif particulièrement actif crée une dynamique qui concourt à la fréquentation du hameau et donne de nombreuses occasions de regrouper l'habitat diffus des campagnes alentours.

La gare et l'école constituent deux bâtis remarquables du hameau qui attestent de l'importance du XIX<sup>ème</sup> siècle dans le développement économique et humain du hameau.



Extrait du Cadastre Napoléonien (1828)





## II.2.2. Le bâti dispersé des campagnes L'isloises

## II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

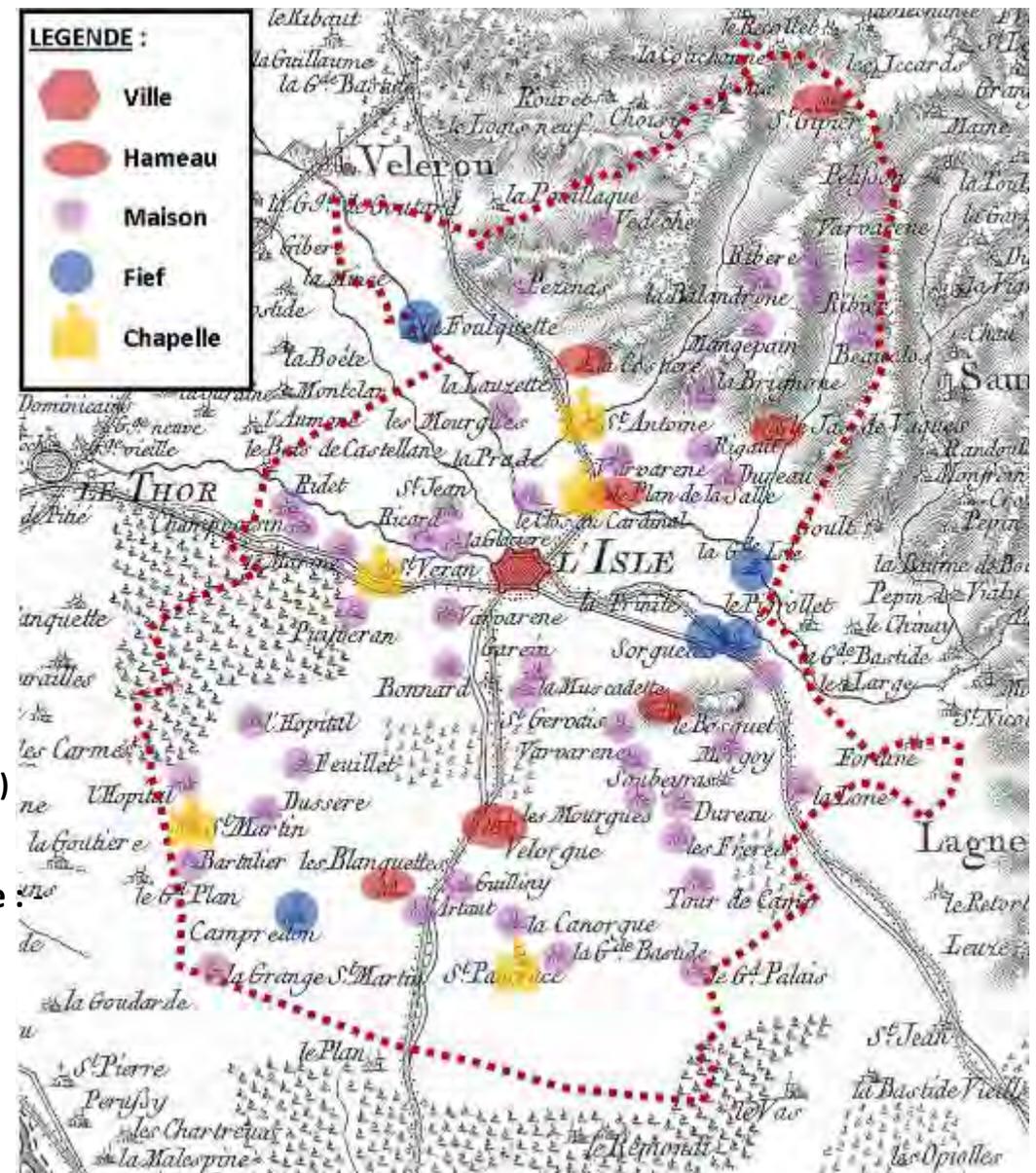
### II.3.2. Le bâti dispersé en campagne

**Des sites d'occupation anciennes**  
ayant conservé des vestiges exceptionnels ou remarquables

**Des ensembles bâtis remarquables**  
liés aux grandes familles L'Isloises implantées dans la ville (hôtels particuliers)  
dans leur environnement paysager de qualité

**Des témoins de l'exploitation de ressources naturelles du territoire :**

- l'eau / activités industrielles des moulins
- les terroirs agricoles / domaines et fermes
- les ressources minérales / activités extractives du gypse et industrie plâtrière



Extrait de la Carte de Cassini (XVIII<sup>ème</sup> siècle)

# Pour quelles raisons protéger les Campagnes au titre de l'AVAP ?

Préserver la valeur patrimoniale en conciliant des **enjeux en terme de devenir** (*dénaturations, usages...*) :

## LA VALEUR D'AUTHENTICITÉ :

- Authenticité de matière
- Authenticité de forme
- Authenticité de contexte (qualité de l'**environnement paysager** et les modalités d'**insertion dans le site**)
- Authenticité de fonction (valeur d'usage)

## LA VALEUR ARCHITECTURALE

- Artistique
- Architectonique
- Représentative d'une période  
**typologie architecturale** (*époque de construction, style, urbanisme...*)

## LA VALEUR D'ANCIENNETÉ (*date*)

## LA VALEUR HISTORIQUE

- Mémoire
- Habité / occupation du territoire

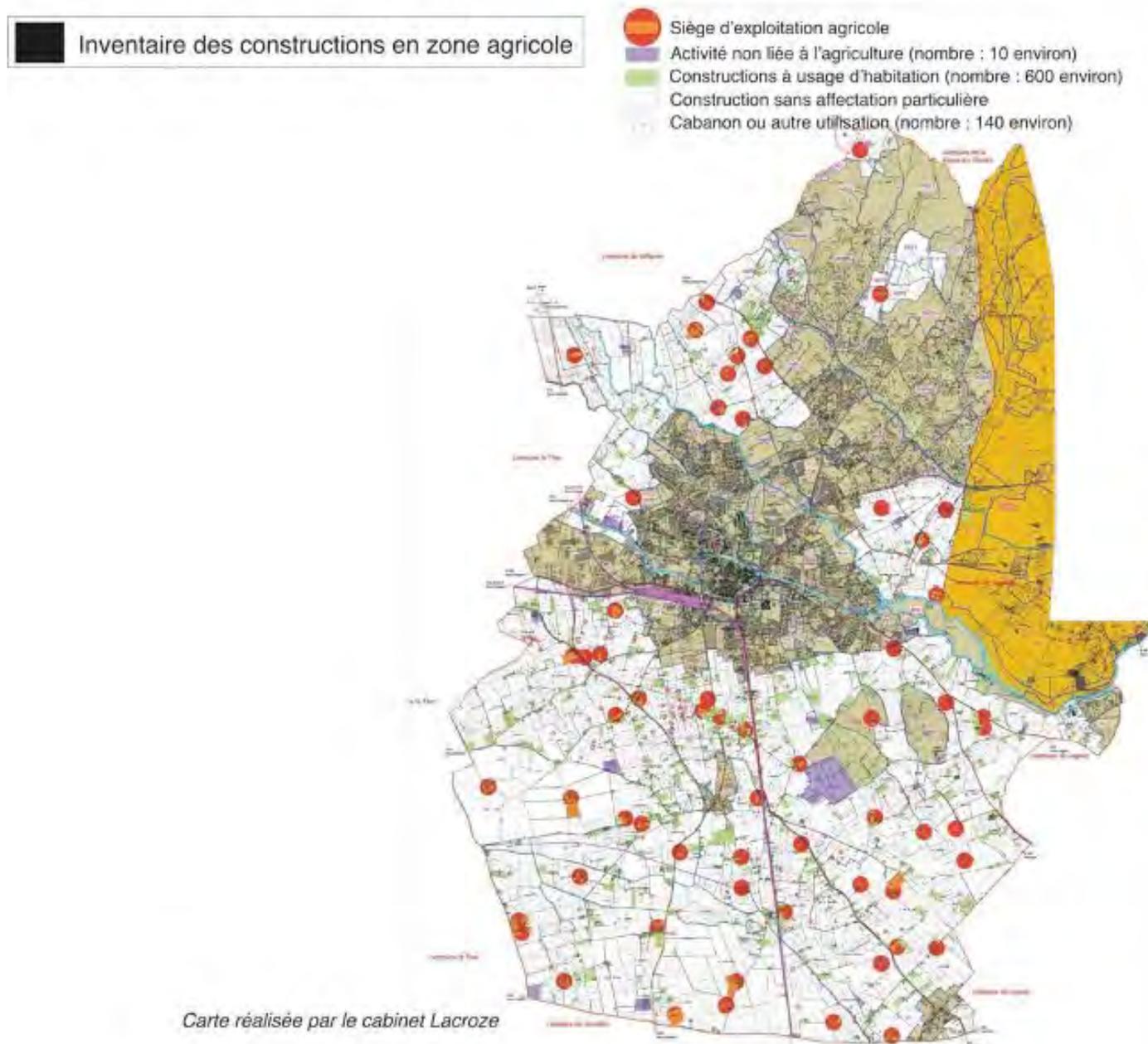
## LA VALEUR DE RARETÉ : « *unicum* »

## LA VALEUR ARCHÉOLOGIQUE

## Le patrimoine bâti remarquable des Campagnes L'Isloises

### II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

#### II.3.2. Le bâti dispersé en campagne



La Foulquette  
Saint-Antoine  
Refuge Benoît  
La Gasqui  
Le Grand-Hôpital  
La Grande-Bastide  
La (Petite) Bastide  
Le Bosquet  
La Serre  
Palerme  
Campredon  
La Tour-du-Camp  
La Tour-du-Camp OUEST  
Saint-Gervais  
Saint-Pancrace  
Ecole du Petit-Palais  
(Prieuré de) Margoye  
Velorgues  
NORD de Saint-Isidore  
Mousquety : château + moulins + logements  
Les Capucins  
Moulin de Coucourde (av. Jean Bouin)  
Mont-Plaisir  
Grange-de-l'Hôpital (vers St-Pancrace)  
La Grande-Guillaîne  
La Petite-Guillaîne  
Les Pointes-de-Saint-Laurent  
La Lône  
Ferme de La Muscadelle  
Domaine du Vallon des Sources  
Domaine de La Pluvinalde  
Domaine de Malassagne  
La Carichonne  
Mas de Curebourse  
Moulin de Bouïgas  
Four à Plâtre  
Four à Plâtre

## La diversité du patrimoine bâti dispersé

Comme l'a montré le **chapitre I. Le territoire communal et son patrimoine paysager** du Diagnostic de l'AVAP, la diversité du patrimoine bâti des campagnes est étroitement liée et conditionnée par l'histoire de la mise en valeur des potentialités agropastorales du territoire. Elle s'explique par les différentes phases de peuplement et l'adaptation du bâti aux besoins des activités agricoles et aux opportunités de production et rentabilité de cultures, notamment confortées par de grands aménagements (maïres, Canal de Carpentras) et/ou des conditions de mise en marchés (halle, routes, voie ferrée).

L'histoire des systèmes agraires a conduit à la coexistence de patrimoine bâti tout à fait emblématique des diverses phases d'occupation, de peuplement et de mise en valeur des terres, ainsi que du statut des habitants : grands propriétaires terriens, métayers, petits fermiers, ouvriers agricoles...

D'un point de vue architectural et paysager, le bâti des campagnes se présente sous plusieurs formes, que l'on peut regrouper en quatre familles :

- ◆ *les bâtiments isolés*, correspondant à des sièges d'exploitations agricoles (tout au moins à l'origine), constituées d'un seul bâtiment :
  - fermes des garrigues ;
  - fermes de plaine (avec la cour au Sud) ;
  - villas des années 1930-1940 ;
- ◆ *les ensembles composés de plusieurs bâtis* de fonction, statut et nature différentes : la complémentarité des bâtiments, mais aussi les modes constructifs mis en œuvre, les matériaux et surtout les finitions et les éléments de décors.  
Dans cette famille peuvent être rattachés les domaines au corps de ferme de forme complexe abritant les diverses fonctions et activités, étroitement liées à leur environnement paysager, tant d'apparat que de production : cour, jardin, bosquet, aire, terres agricoles alentours.
- ◆ *le mitage pavillonnaire récent*, sans aucune relation avec les activités agricoles et qui ne revêt pas de valeur patrimoniale au sens de l'outil d'urbanisme patrimonial qu'est l'AVAP.

### L'histoire explique la dispersion des campagnes dans le territoire

A l'origine, il ne s'agissait que d'habitations et de bâtiments d'exploitation agricole : cette dispersion correspondait à la répartition des terres à celles et ceux qui les mettaient en valeur et à l'implantation de leur famille.

Ce n'est qu'avec l'étalement urbain de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle que certaines des « campagnes » se sont vues englobées dans le tissu urbain de l'agglomération L'Isloise, ainsi qu'en périphérie du village de Velorgues.

Récemment, l'urbanisation du territoire concerne essentiellement :

- des secteurs déjà bâtis : la densification contribue à une consommation économe des terres agricoles ;
- des secteurs non bâtis ouverts à l'urbanisation : cela correspond à la « confiscation » irréversible de terres à leur vocation agricole.

Ce dernier processus intervient dans la réflexion sur les campagnes L'Isloises dans la mesure où il affecte directement **la valeur patrimoniale des lieux**, à la fois à travers la qualité des limites-transitions entre les espaces urbanisés et les espaces ruraux, naturels et agricoles (rupture, confrontation ou dilution), et à travers la coexistence délicate de bâtis anciens et de constructions récentes de style pavillonnaire, peu compatibles en terme d'éléments de vocabulaire architectural et paysager (volumétrie, matériaux, clôtures...) et dont les formes urbaines sont souvent difficilement réconciliables.

## Des sites d'occupation ancienne ayant conservé des vestiges exceptionnels ou remarquables

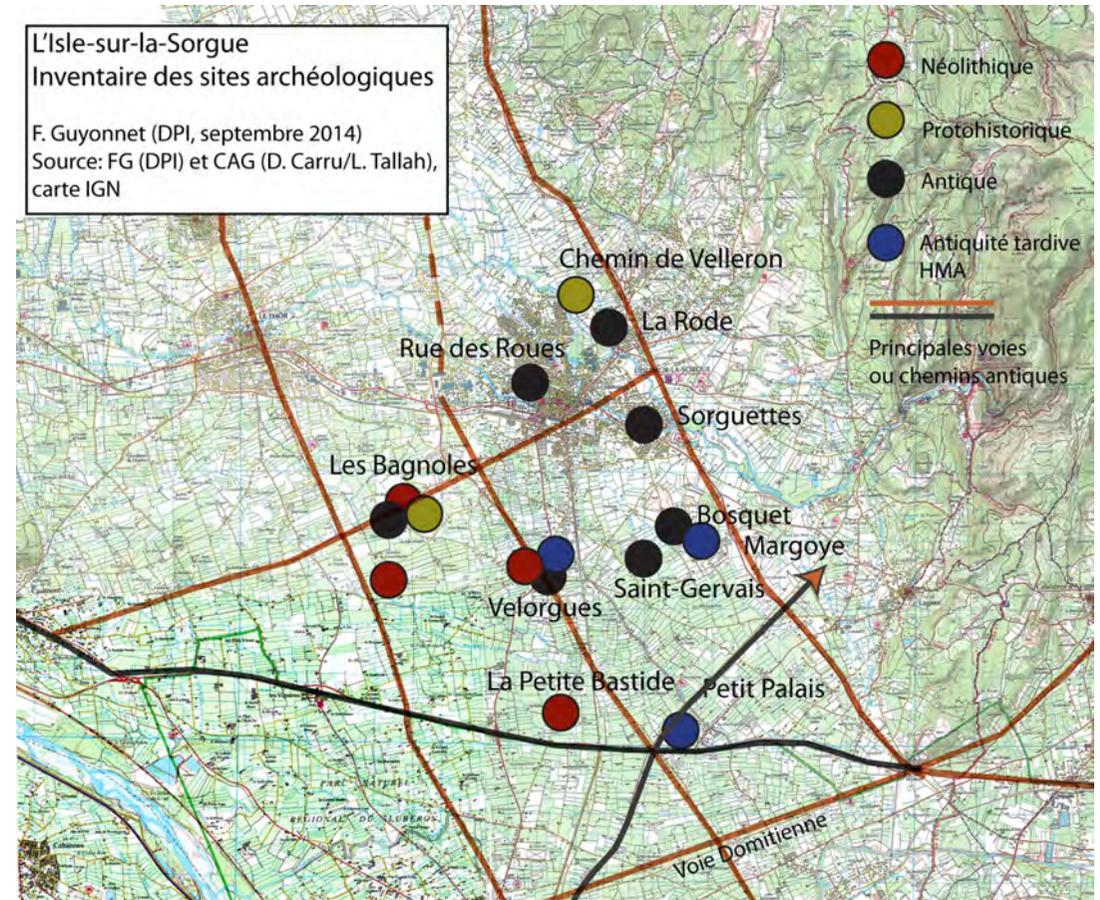
D'un point de vue architectural et paysager, le bâti dispersé des campagnes correspond à divers vestiges exceptionnels ou remarquables :

- ◆ Des sites archéologiques
- ◆ Des chapelles rurales
- ◆ Des tours nobiliaires du XII<sup>ème</sup> siècle
- ◆ Des domaines agricoles du XV-XVI<sup>ème</sup> siècle
- ◆ Des bastides aristocratiques du XVII-XVIII<sup>ème</sup> siècle, ayant appartenu aux grandes familles L'Isloises ayant un hôtel particulier dans la ville
- ◆ Des « châteaux » du XIX<sup>ème</sup> - début XX<sup>ème</sup> siècle
- ◆ Des moulins et autres bâtis industriels liés à l'exploitation de la force hydraulique des Sorgues.



## II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

### II.3.2. Le bâti dispersé des campagnes



**Des chapelles rurales  
qui maillent l'ensemble du territoire communal**



*Priuré de Saint-Antoine*

*Saint-Pancrace*



*Mestuguet / Notre-Dame-de-Piété*



*Saint-Andéol (velorgues)*



**II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES**  
**II.3.2. Le bâti dispersé en campagne**  
**Les chapelles rurales**

## II.3. LES ENTITÉS RURALES-RURBAINES

### II.3.2. Le bâti dispersé en campagne

#### Des ensembles bâtis dans leur environnement paysager de qualité

Outre leur intérêt architectural, le bâti dispersé des campagnes présente un intérêt paysager du fait de la qualité de leur environnement agricole et/ou naturel, notamment lorsqu'un **espace de parc-jardin** lui est associé, ainsi que par des structures paysagères emblématiques des grandes propriétés, qui ont souvent un rôle de marqueurs sociaux : les **alignements de platanes** ou autres arbres caractérisant les allées majestueuses qui conduisent aux habitations et dépendances.

- ◆ Les parcs-jardins  
*espaces d'accompagnement de l'architecture remarquable notamment dans les propriétés des aux grandes familles L'Isloises*
- ◆ Les allées plantées  
*dont les grands arbres ont un rôle de marqueurs sociaux.*



## Des témoins de l'exploitation des ressources naturelles du territoire

### Les activités extractives des ressources naturelles L'exploitation du gypse et l'industrie plâtrière

#### Four à plâtre du XIX<sup>ème</sup> siècle,

2 constructions décalées en forme de pyramide tronquée, ruinée en partie supérieure

De larges ouvertures sont aménagées à la base, en arc en plein cintre OU avec une superposition de deux arcs décalés, dont l'extérieur est en arc brisé et l'intérieur légèrement plus bas en arc en plein cintre

#### Intérêt patrimonial :

Intéressant par ses dimensions, il s'agit de l'un des 2 fours à plâtre connu dans cette région gypsière du Vaucluse.



#### Fours à plâtre du XIX<sup>ème</sup> siècle,

construits sur un four antérieur

Les 2 fours circulaires sont élevés sur un soubassement rectangulaire partiellement enterré.

La maçonnerie est faiblement hourdée au niveau du soubassement, plus soignée au niveau des 2 fours circulaires où elle est néanmoins très dégradée.

Sur la face arrière, le soubassement présente l'ouverture d'un ancien four, protégée par 2 rampants.

Le four circulaire le mieux conservé a conservé son ouverture avec arc en anse de panier.

#### Intérêt patrimonial :

Intéressant par ses dimensions et les vestiges du four antérieur

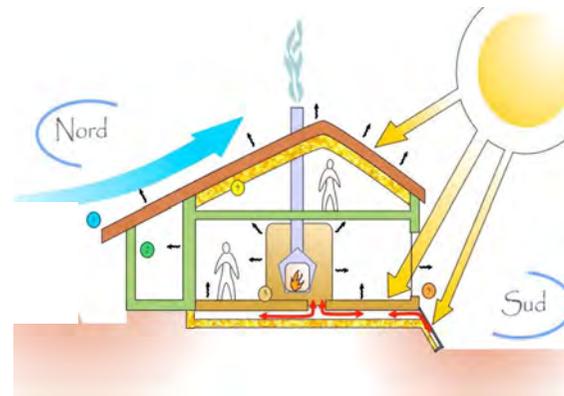


Vue arrière des deux fours circulaires construits sur un ancien four (Cliché ASPPIV, 2005)

**L'implantation du bâti :  
des principes fédérateurs et structurants & le bioclimatisme**

Malgré la diversité architecturale, paysagère et agronomique, économique et sociale qui marquent le patrimoine bâti des campagnes pernoises, il existe des principes fédérateurs structurants qui le singularisent, et en tout premier lieu, l'implantation du bâti dans le site.

Si l'accessibilité du site, notamment liée aux voies existantes, modulent les modalités de son accès, le patrimoine bâti dispersé des campagnes répond aux principes d'implantation bioclimatique.



*La végétation : un accompagnement du bioclimatisme*

**L'orientation du bâti** privilégie :

- une exposition de la façade principale au Sud ou Sud-Est, qui s'ouvre sur une cour, espace libre (non bâti) complémentaire de l'habitation et des dépendances, constituant véritablement le prolongement de l'espace de vie et de travail de ses habitants ;
- une façade arrière (orientée Nord ou Nord-Ouest) quasi-aveugle, marquée par des percements très peu nombreux et de dimensions très réduites, assurant une protection efficace de l'espace de vie extérieur contre le vent dominant, limitant le refroidissement extérieur par le vent en hiver .

• **La mitoyenneté & la densité du bâti** offrent :

- un effet protecteur du bâti dense contre les intempéries climatiques (vents, ensoleillement...),
- une limitation des déperditions thermiques par le regroupement et la compaction des constructions,
- une consommation économe des espaces, en particulier des espaces cultivables.

• **L'accompagnement paysager du bâti** contribue à la gestion bioclimatique du cadre de vie :

- l'implantation de plantes grimpantes contre la façade exposée au Sud , en treille, tonnelle ou pergola, pour faire de l'ombre sur les murs et les protéger de l'échauffement par les rayons solaires,
- la plantation d'un ou plusieurs arbres d'ombrage dans la cour (platane, tilleul, marronnier, micocoulier...),
- la constitution de haies brise-vents pour, comme leur nom l'indique, protéger le site de la force du vent.



**Principes structurants**

*Orientation du bâti contre le vent dominant*

*Façade arrière quasi-aveugle*

*Bâtiment de volumétrie compacte (R+1 mini) et simple (plan rectangulaire, allongé), faisant une barrière contre le vent dominant*

*Façade principale exposée « Sud » ouvrant sur un espace de cour*

*Arbre d'ombrage dans la cour*

*Treille devant l'habitation faisant ombrage sur les murs extérieurs*

*Trame parcellaire orientée perpendiculairement au vent dominant*

*Implantation des haies brise-vents perpendiculairement au vent dominant*